

Pouvoir d'emprunt—Loi

Le gouvernement n'a pas essayé d'expliquer aux députés ou aux Canadiens le pourquoi de ces coupures dracونيennes, de tenir des audiences publiques ou de consulter les premiers ministres provinciaux ou les conseillers municipaux locaux afin d'arriver à un compromis. C'est une initiative arbitraire qui n'a aucun rapport avec la situation économique de ces régions-là.

Comme si ce n'était pas déjà assez, le gouvernement élimine des bases militaires et réduit le budget de la défense. Aux fins de la discussion, admettons qu'il faut que les ministères réduisent leur budget. On devrait s'attendre que les décisions du gouvernement soient fondées sur des analyses utiles, sur des faits, sur des critères permettant de déterminer si oui ou non les bases militaires servent à quelque chose.

Voici un exemple, madame la Présidente. J'étais à Portage la Prairie vendredi et je me suis entretenu avec des gens de l'endroit, avec la Chambre de commerce et avec les conseillers municipaux pour examiner la situation locale. On n'a pas encore donné de directives, d'ordres ou d'analyse aux militaires au sujet des motifs de la fermeture de la base. Ni le ministre de la Défense nationale (M. McKnight) ni aucun de ses collègues du Cabinet ne se sont rendus sur place, et le député de la circonscription n'a pas été vu dans les parages depuis six ou huit semaines.

Ils demandent: «Qu'allez-vous faire au sujet de l'entraînement efficace?» A la base de Portage-la-Prairie, on offre trois différents types de formation: la formation des instructeurs, la formation des pilotes d'hélicoptère et la formation préliminaire. Le gouvernement a en quelque sorte répandu la nouvelle qu'il allait privatiser la formation de base. Il n'a pas été question de la formation des pilotes d'hélicoptères ni des instructeurs.

Qu'y a-t-il comme solution de rechange? Il n'y a que trois autres endroits dans les Prairies qui dispensent cette formation. La base de Winnipeg est déjà surpeuplée et l'espace aérien y est encombré. Les bases de Moose Jaw et d'Edmonton sont dans la même situation. Où installer le service de formation du ministère de la Défense? Personne n'en a la moindre idée. Le ministre n'en sait manifestement rien. Les hauts fonctionnaires de la Dé-

fense non plus. Le gouvernement ne leur a jamais demandé d'analyser la situation à cet égard ni d'en juger.

C'est là une autre décision arbitraire qu'on a prise sans consulter qui que ce soit et sans songer le moins au monde à cette localité qui va perdre un investissement de 50 millions de dollars et 700 ou 800 travailleurs. On va faire un trou énorme dans son économie et ses représentants n'arrivent même pas à mettre la main sur quelqu'un qui pourrait leur expliquer ce qui se passe.

Cela s'est produit dans tout le pays. Cela arrive à Summerside et partout ailleurs. On ne donne que des réponses évasives. C'est la consigne. C'est en secret et froidement que le gouvernement prend ce genre de décisions.

Mon collègue, le député de York-Ouest a proposé une solution de rechange fort généreuse. Il a dit en effet: «Nous avons la base de Downsview, à Toronto. Nous préférons de beaucoup en faire un complexe résidentiel pour tous les gens qui ne trouvent pas à se loger. Il suffirait de déménager les opérations de cette base à Summerside ou à Portage-la-Prairie.» Le gouvernement ne l'écoute même pas. Il rejette d'emblée toute solution de rechange.

J'ai proposé, par écrit, au ministre de la Défense de demander à nos alliés de l'OTAN s'ils ne pourraient pas donner le même genre de formation sur ces bases. Il m'a répondu qu'il n'était pas intéressé. Il ne se soucie pas le moins du monde de trouver une solution pour les gens de Portage-la-Prairie, de Summerside et d'ailleurs.

Pourquoi? Les responsabilités du gouvernement ne sont-elles pas différentes de celles du secteur privé? Voilà pourquoi le système fonctionne! C'est parce que le secteur public n'agit pas de la même façon que le secteur privé que nous nous donnons la peine de tenir des élections et d'élire des députés. Le secteur public doit être responsable, il doit rendre des comptes et il doit être sensible aux besoins des individus. Les gens de Portage la Prairie ne siègent pas au conseil des grandes sociétés. C'est pourquoi ils élisent un député pour avoir accès au gouvernement et pour pouvoir participer à la prise des décisions qui les concernent. Je suis sûr qu'ils voteront en conséquence aux prochaines élections. Ne vous faites pas d'illusions.

Une voix: Il reste encore quatre ans.